

## Appels à projets 2020 de l'ONPE

### APPEL THÉMATIQUE

« Violences institutionnelles et protection de l'enfance »

### APPEL OUVERT

Dans le cadre de sa mission d'amélioration de la connaissance des phénomènes de maltraitance et/ou de mise en danger des mineurs ainsi que des effets des mesures de protection et d'éducation mises en œuvre, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) propose comme chaque année deux appels à projets (l'un thématique et l'autre ouvert) aux équipes de recherche de toutes les disciplines concernées par ces questions.

L'appel à projets thématique 2020 porte sur les violences institutionnelles en lien avec la protection de l'enfance. Il s'agit d'étudier ces violences dans leurs différentes formes : sociales, symboliques, morales, administratives, physiques, psychologiques... et les mécanismes complexes qui les génèrent. Des connaissances utiles à la construction de recommandations opérationnelles pourront découler de ces recherches pour aider les décideurs publics à repérer les meilleures pratiques en protection de l'enfance.

L'appel à projets ouvert 2020 a pour objectif de développer l'étude de questions émergentes dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou responsables techniques et politiques exerçant dans le champ de la protection de l'enfance.

Les dossiers devront être adressés à l'ONPE au plus tard le 3 avril 2020.

Les textes des appels à projets et le formulaire de renseignement administratif et financier sont trouvables dans les pages [Études et recherches](#) du site de l'ONPE.

Contact presse : 01 53 06 68 92 / [direction@onpe.gouv.fr](mailto:direction@onpe.gouv.fr)

Visitez notre site et abonnez-vous à notre lettre : [www.onpe.gouv.fr](http://www.onpe.gouv.fr)